



SARL PÉAN & RODRIGUES
NOTAIRES à ST JEAN LE BLANC et OLIVET (Loiret)

22 place de l'église – ST JEAN LE BLANC
497 rue Marcel Belot - OLIVET

Tél : 02 38 24 18 65

e-mail ST JEAN LE BLANC : etude.pean@notaires.fr

e-mail OLIVET : etude.45113@notaires.fr

**PIECES A FOURNIR POUR L'OUVERTURE D'UN
DOSSIER DE SUCCESSION**

ETAT CIVIL / DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES OU ENTRE VIFS

- Extraits d'acte de décès
- Original du livret de famille du défunt
- Contrat de mariage du défunt ou contrat de PACS
- Copie du jugement de divorce du défunt
- Copie recto/verso des pièces d'identité des héritiers
- Livret de famille et contrat de mariage des héritiers
- Testament et (ou) donation entre époux
- Donations consenties par le défunt de son vivant (déclaration de dons manuels, donation par acte authentique en avancement sur part successorale ou hors part successorale)
- Acte de notoriété (à défaut acte de décès et livret de famille) des héritiers prédécédés
- Justificatif d'invalidité d'un héritier

ACTIF DE SUCCESSION

- Derniers relevés de comptes bancaires du défunt et de son conjoint (sauf si séparation de biens), en France ou à l'étranger.
- Dernier relevé de portefeuille titres,
- Coordonnées des caisses de retraites (adresses + référence adhérent),
- Contrats d'assurance-vie,
- Carte grise de la ou des véhicules (voitures caravane, motos etc...)
- Titres de propriété des biens immobiliers + nom et adresse des syndics, dernier appel de charges,
- Baux des biens immobiliers,
- Titres de propriété des fonds de commerce + double de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés,
- Titres de propriété des parts de société + statuts + dernier bilan,
- les autorisations administratives relatives aux biens immobiliers (permis de construire, permis d'aménager, déclaration de travaux, déclaration préalable, conformité, et déclaration de travaux) si le bien a été construit par le défunt et/ou si le défunt a réalisé des travaux postérieurement à la construction.
- Les contrats de police d'assurance pour des bijoux, pierreries ou objets d'art et de collection.

PASSIF

- Derniers avis d'imposition reçus (impôt sur les revenus, taxe foncière, taxe d'habitation)
- Pièces concernant tous les autres éléments de passif (prêt, dette à l'égard d'un tiers ou d'un héritier...).
- Facture des frais funéraires